

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27
présents : 26
votants : 27
Absent : 0
Abstention : 5

OBJET : CULTURE:

Demande de
Subvention –
programmation 2015

L'an deux mille quatorze
le 16 du mois de décembre à 20 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2014.
PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO /
Sonia CHAKROUNI/ Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI
/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Catherine
DINI /Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA /
Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ/ Mélanie MORINI / Marc LEROY
/ Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ DRAGONI José/
Christine DECORDIER/ Eddie DEGIOVANNI/ Martine DUNOYER DE
SEGONZAC/ LESSATINI Jean-Yves/ Gracienne DODAIN
PROCURATIONS : Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI
ABSENT :
Secrétaire de séance : Romain BIANCHI
oo

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt culturel des manifestations proposées,

Monsieur le Maire indique au Conseil que la pérennisation et la diversification de l'activité culturelle municipale amène les services communaux à solliciter des financements pour les diverses manifestations organisées, auprès du Département et de la Région.

Il indique que le coût total estimé de ces manifestations en 2015 se monte à CENT DIX SEPT MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DIX EUROS (117 790 €) TTC.

Monsieur le Maire confirme que, la Commune ne pouvant pas faire face seule à cette dépense, il convient de solliciter le concours financier de la Région et du Département.

Il propose à cet effet le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT	
TOTAL	117 790 €
Subvention Conseil Régional	20 000 €
Subvention Conseil Général	20 000 €
Recettes (billetterie et droits de place)	42 000 €
Part communale	35 790 €

Il invite le Conseil Municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur Robert NARDELLI, son Maire en exercice, à solliciter la participation financière de la Région et du Département, pour les manifestations culturelles prévues à DRAP en 2015.

Approuve le plan de financement proposé.

**Compte rendu
exécutoire après
dépôt en préfecture
le :
et publication en
mairie le :**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

The image shows a circular official seal of the Mayor of DRAP. The seal contains the text 'MAIRIE DE DRAP' and a central emblem. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Nardelli'.

SERVICE MUNICIPAL DE LA CULTURE - DRAP



Plan de financement Programmation 2015		
Conseil Général	20 000 €	16,98%
Conseil Régional	20 000 €	16,98%
Part Commune	35 790 €	30,38%
Autres	42 000 €	35,66%
TOTAL	117 790 €	100,00%